ATTESTATION DE FORMATION PROFESSIONNELLE FUNERAIRE INTERNE, REALISEE PAR L'ENTREPRISE (article R 2223-42 du CGCT)

Mme, Mlle, M.	·
	eprésentant (e) légal (e) et formateur (trice) interne de l'entreprises de pompes mmée : (adresse et forme juridique)
ATTESTE	
né (e) le :	s, M.:
	onctions de
et résidant :	
a suivi le stage de formation d'une durée totale de 16 heures portant sur les législations et réglementation funéraires, l'hygiène la sécurité, psychologie et sociologie du deuil dispensé par moi-même, en vue de la qualification professionnelle funéraire d'agent d'exécution de la prestation funéraire qui ne peut concerné que les fossoyeurs, chauffeurs, porteur, agents de chambre funéraire ou de crématorium.	
	Fait à, le
	Signature du bénéficiaire de l'attestation :
,	Signature du représentant légal et

cachet de l'entreprise :